

Tournoi régional de Maine Cœur de Sarthe TT

Ligue des Pays de la Loire

Rue Jules Ferry

À Sainte Jamme sur Sarthe (72)

Le mercredi 1^{er} mai 2024



Règlement du tournoi

Article 1 : Le club Maine Cœur de Sarthe TT organise un tournoi régional sur une journée le mercredi 1^{er} mai. Ce tournoi sera homologué sous le n°1820/2023-R

Le tournoi se jouera sur 26 tables dans la salle spécifique du club (10 tables) et dans le gymnase (16 tables) rue Jules Ferry à Sainte Jamme sur Sarthe (72). L'accès à la salle et au gymnase sera possible dès 8h00.

Les joueurs et les visiteurs auront accès à des sandwiches, des casse-croûtes, des paninis et des boissons au cours du tournoi.

Article 2 : Le tournoi est ouvert à tous les licenciés compétition. Les poussins ne peuvent pas participer aux tableaux du tournoi à l'exception du tableau jeunes regroupant les poussins jusqu'aux juniors.

Article 3 : 8 tableaux sont organisés aux horaires et avec les dotations indiquées dans l'article 15. Le pointage se fera 30 minutes avant chaque tableau.

Article 4 : Les points pris en compte seront les points officiels figurants sur la licence pour la deuxième phase de 2023/2024.

Article 5 : les joueurs seront appelés au début des parties, tout joueur sera déclaré forfait 10 minutes après l'appel de son nom sans qu'il puisse réclamer une restitution partielle ou totale du prix d'engagement. En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la commission sportive fédérale appliquera l'article IV.202 des règlements administratifs sur la première partie non jouée et le joueur perdra les points classement qu'il aurait dû perdre s'il avait joué et perdu cette partie.

Article 6 : Tableaux simples : les joueurs sont répartis en poules de 3. A l'issue des poules les 2 premiers sont qualifiés pour le tableau final qui se déroulera à élimination directe. Les 3^{èmes} sont éliminés.

Article 7 : Toutes les parties se dérouleront au meilleur des 5 manches.

Article 8 : Chaque joueur peut participer à deux tableaux au maximum. Aucun joueur n'a le droit de s'inscrire à deux tableaux qui commencent à la même heure.

Article 9 : Les féminines pourront participer aux tableaux masculins en fonction de leurs points licence.

Article 10 : Les balles plastiques blanches seront fournies par les organisateurs. (Référence Cornilleau Balles P-Ball ABS EVO *** ITTF)

Article 11 : Engagements obligatoires via le site Hello Asso :

<https://www.helloasso.com/associations/maine-c-ur-de-sarthe-tennis-de-table/evenements/tournoi-regional-mcstt>

Renseignements : kimberley.trivoire.sjtt@gmail.com / 06 49 22 44 03

Tous les engagements seront confirmés par mail. Clôture des engagements le lundi 29 avril à 21 heures. En cas de tableau complet, vous pouvez vous inscrire par mail sur la liste des remplaçants.

Article 12 : Le juge arbitre est Michel VIGNERON, assisté de Bruno GAUSSERAN JA adjoint et de Franck GILARDOT assurant la fonction de SPIDMAN. Le club se réserve le droit d'annuler un tableau si le nombre d'inscrits est insuffisant. Tout engagement équivaut à l'acceptation de ce règlement.

Article 13 : Le tirage au sort des poules aura lieu le Lundi 29 Avril 2024.

Les joueurs sont placés dans les poules en tenant compte des points inscrits sur la licence pour la phase en cours. Dans la mesure du possible, deux joueurs d'une même association doivent être placés dans des poules différentes.

Le tirage au sort public des tableaux après les poules en direct sur place. Il est tenu compte des appartenances à une même association, pour le premier tour du tableau. Si le tableau est incomplet, il faut prendre également en compte le deuxième tour du tableau pour tous les joueurs.

Article 14 : Le club organisateur décline toute responsabilité quant aux vols ou pertes et accidents pouvant se produire lors de cette journée.

Article 15 : Les inscriptions et les paiements se feront uniquement en ligne. Le prix des engagements est de 7 € par tableau à l'exception du tableau jeunes. Aucun remboursement ne sera accepté en cas d'absence ou de blessure d'un joueur.

Article 16 : Tableaux, droits d'engagements, horaires et récompenses.

Nombre maximal d'inscrits par tableau : 30 ou 48 selon le tableau

La dotation globale de ce tournoi est de 1315 € dont 105 € de bons d'achat (tableau F).

Tableaux	Catégories	Horaires	Tarif	Vainqueur	Finaliste	Demi-finaliste	Nombre de joueurs
A	5 à 899	09h00	7 €	60 €	30 €	15 €	48
B	5 à 1299	09h00	7 €	80 €	40 €	20 €	30
C	5 à 699	11h00	7 €	50 €	25 €	10 €	30
D	5 à 1799	11h00	7 €	100 €	50 €	25 €	48
E	5 à 1099	13h00	7 €	70 €	35 €	20 €	48
F	Jeunes 5 à 699	13h00	5 €	50 €	25 €	15 €	24
G	5 à 1499	15h00	7 €	90 €	45 €	25 €	48
H	TC	15h00	7 €	150 €	75 €	40 €	32

Article 17 : Un tableau rempli à moins de 50% verra ses dotations divisées par deux.